



CONSEIL MUNICIPAL : le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 9 février à 20h en Mairie, dans la salle du conseil.

CARTE D'IDENTITÉ : La Mairie ne possède pas de système de recueil pour les cartes d'identités ou les passeports. La nouvelle carte d'identité fait face à de nombreuses demandes. **Anticipez !** Prenez rendez-vous dans une commune équipée de la station biométrique : le site de l'ANTS (service public.fr) peut vous guider afin de trouver un rendez-vous en Mairie.

Pour gagner du temps, faire une pré-demande sur le site www.ants.gouv.fr.

INSCRIPTION LISTE ÉLECTORALE : inscription d'office à 18 ans : Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, l'INSEE se base sur les informations que vous avez données lors du recensement citoyen. Si vous n'avez pas été inscrit d'office sur la liste électorale à 18 ans, si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen, ou si vous l'avez fait tardivement, vous devez alors demander à la Mairie de vous inscrire.

Pour tout demandeur : Si vous déménagez dans une autre commune, vous devez vous inscrire à la Mairie de cette nouvelle commune.

A noter ! Vous pouvez vous inscrire toute l'année, mais au plus tard le 6^{ème} vendredi qui précède le 1er tour en cas d'élections, sur place, ou en ligne.



BAISSE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC : des conseils pour vous rendre visibles !

La sécurité routière conseille de porter des vêtements clairs ou des dispositifs réfléchissants comme gilet, bande sur votre sac à dos... très efficaces pour être vus de loin. Vêtu de noir, vous êtes visible à seulement 28 mètres dans les phares d'un véhicule !

Rappel : éclairage interrompu :

ÉCLAIRAGE CENTRE BOURG !

- de 22h à 6h, du lundi au vendredi
- De 22h30 à 7h, le samedi
- À partir de 21h30 le dimanche

ÉCLAIRAGE HORS BOURG !

- de 21h30 à 6, du lundi au vendredi
- De 22h30 à 7h, le samedi
- À partir de 21h30

« Février n'est jamais si dur et si méchant qu'il ne nous fasse don de sept jours de printemps »

Compte-rendu du dernier Conseil municipal
Retrouvez l'intégralité du compte-rendu en scannant le QR Code ci-contre.



FORUM DE LA MOBILITE INTERNATIONALE :

A destination des curieux, jeunes dès la 6^{ème} et adultes avec ou sans projet de voyage défini, le forum de la mobilité internationale permet de s'informer sur les possibilités de départ à l'étranger : Vendredi 10 février de 17h00 à 19h00 au Centre Théodore Botrel à Saint-Méen-le-Grand.. Entrée Libre et gratuite !



EN SAVOIR +

service jeunesse au
02 99 06 54 92.

TAXE D'AMÉNAGEMENT : Depuis le 1er septembre 2022, de nouvelles modalités de gestion des taxes d'urbanisme sont applicables. Sauf cas particuliers, pour toute demande d'autorisation d'urbanisme déposée à compter de cette date, **une déclaration devra être effectuée auprès des services fiscaux, dans les 90 jours suivant l'achèvement de la construction** (au sens de l'article 1406 du CGI), sur l'espace sécurisé du site www.impots.gouv.fr via le service « **Gérer mes biens** ».

ATTENTION ! Les déclarations Attestant l'Achèvement et la conformité des Travaux (DAACT) restent à déposer en Mairie.



MAM (MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES)

**PORTES OUVERTES AU 10 RUE DE LA LANDE
SAMEDI 25 FEVRIER DE 13H30 à 16H**

Contact : Monia 06 62 07 11 25



PROCHAINE FEUILLE D'INFOS MUNICIPALES (mars 2023)

Merci de déposer vos articles avant le **20 février** à la Mairie ou par mail : communication@mairie-irodoeuze.fr

INFOS PRATIQUES

■ RECENSEMENT : CHAQUE JEUNE FRANÇAIS DE 16 ANS DOIT SE FAIRE RECENSER.

Le jeune recensé sera ensuite convoqué à participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). Pièces à fournir : carte d'identité et livret de famille.

■ ECOWATT :



Les petits gestes au quotidien pour réduire la consommation d'électricité : **Le bon geste** : le programme « ECO » permet d'économiser de l'eau et de l'énergie même si la durée du cycle est plus élevée. Le Temps de trempage et le lavage est plus long mais l'eau est moins chauffée. Or, c'est le chauffage de l'eau qui consomme le plus d'électricité.

■ PROPRIETAIRE D'UN BIEN IMMOBILIER :

Nouvelle obligation de déclaration : Tous les propriétaires, particuliers ou personnes morales, d'une résidence principale, secondaire, d'un bien locatif ou vacant, doivent pour chacun de leurs locaux, indiquer à quel titre ils les occupent et, s'ils ne les occupent pas eux mêmes, déclarer l'identité des occupants et la période d'occupation à compter du 1er janvier 2023. Cette déclaration est à réaliser en ligne, à partir de votre espace personnel ou professionnel du site impots.gouv.fr impérativement avant le **1er juillet 2023** !

■ PARCOURSUP : la date limite de la formation des vœux est le 9 mars.



ENFANCE - JEUNESSE

La Marelle ! Les Héros au quotidien sont au programme pendant les vacances.

Dates à retenir !

■ **Mercredi 15 février** : sortie à Rennes, échange avec l'Alsh Ille.

■ **Vendredi 17 février** : Kin ball & Boum déguisée.

■ **Mardi 21 février** : déguisement & crêpes party et défilé dans le bourg !!

■ **jeudi 23 février** : prévention sécurité routière ...



INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE PUBLIQUE

Henri DÈS - Rentrée 2023-2024

Vous arrivez sur la commune ? Votre enfant de 2020 doit faire sa première rentrée à l'école en septembre 2023 ? **N'attendez plus !**

Renseignez-vous dès maintenant auprès du Directeur de l'école au 02.99.39.81.26 ou par courriel à ecole.0350294e@ac-rennes.fr

Ou venez directement vous inscrire en mairie (prévoir livret de famille, justificatif de domicile et carnet de santé de l'enfant). Si votre enfant est né en 2021, quelques places en **Toute Petite Section** pourraient se libérer, n'hésitez pas à contacter l'école.

EN SAVOIR +

<https://ecole-primaire-henrides-irodouer.ac-rennes.fr/>



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Exposition Bretagne 2870 Heurteau
Jusqu'au 04/03

Représentation de sites remarquables bretons postapocalyptiques.

Atelier Généalogie

1 fois par mois 14h-15h30

Jeudi 9 février et Vendredi 24 mars

Si possible venir avec son ordinateur

Penser à réserver !

Initiation Numérique Individuelle

(Tablette, smartphone, ordinateur)

2 samedi par mois 9h00-10h00

Uniquement sur réservation !

Bébés Lecteurs avec Lucie

1 fois par mois à 9h30 et 10h15

Mardi 31 janvier et 14 mars

0-4 ans - Réservation obligatoire !

Bébés Lecteurs avec Alison

Pendant les vacances à 10h30

Mercredi 15 février

0-4 ans - Réservation obligatoire !

Heure du Conte avec Lucie

1 fois par mois à 14h00

Mercredi 01 février et 15 mars

A partir de 4 ans – Penser à réserver !

Heure du Conte avec Alison

Pendant les vacances à 14h00

Mercredi 15 février

A partir de 4 ans – Penser à réserver !

Club de Lecture Jeunesse

8-12 ans

1 fois tous les 2 mois

à 17h15/18h15

Mercredi 22 février et 19 avril

Infos pratiques

Facebook - <https://irodouer.bibenligne.fr>

02 99 39 88 14 - bibliotheque@mairie-irodouer.fr

Horaires

Lundi : fermé / Mardi : 16h30-18h30

Mercredi : 15h30-18h30 / Jeudi : fermé

Vendredi : 16h00-19h00 / Samedi : 10h00-12h00



Vacances d'Hiver :
du samedi 11 février au lundi 27 février 2023.



VIE ASSOCIATIVE

■ CHEMIN ET NATURE :

Jeudi 16 : St Domineuc (la gauterie) - 8,5 kms - Départ 13h30 du parking des anciens combattants.



EN SAVOIR +

Jeanclaude.saget@wanadoo.fr/ 02 99 39 83 41

■ RECYCLERIE SECONDE VIE :

février 2023 : *Vendredi 3 : 16h45-18h30 - Mercredi 8 : 14h-16h - Samedi 18 : 14h-16h - Vendredi 24 : 16h45-18h30 - Vendredi 3 mars : 16h45-18h30 - Samedi 4 mars : 10h30-16h30 (à confirmer) Mercredi 8 mars : 14h-16h - Samedi 11 mars : 14h-16h.*



EN SAVOIR +

seconde-vie.irodouer@outlook.fr

La recyclerie organise un atelier de fabrication de tawashi le vendredi 3 février de 16h45 à 18h. Inscription souhaitée par mail seconde.vie-irodouer@outlook.fr

Cet atelier est ouvert à tous dès 5 ans (accompagné). Les tawashis sont des éponges lavables fabriquées à l'aide de vêtements troués recyclés.

Deux jours de "vide-recyclerie" vendredi 3 mars de 16h45 à 18h30 et samedi 4 mars en journée continue (heures à confirmer 10h30-16h30) ; les vêtements seront installés dans la salle des associations. Nous recherchons des bénévoles pour installer les vêtements (vendredi 3 mars dans l'après-midi).

■ CYCLO (Départ à 13h30)

SEMAINE 5	Vendredi 3/ parcours 32
SEMAINE 06	Mardi 7/ parcours 33 Vendredi 10/parcours 34
SEMAINE 07	Mardi 14 / parcours 35 Vendredi 17 / parcours 36
SEMAINE 08	Mardi 21 / parcours 37 Vendredi 24 / parcours 38
SEMAINE 09	Mardi 28 / parcours 39 Vendredi 3/ parcours 40
SEMAINE 06	Mardi 7/ parcours 41 Vendredi 10 / parcours 42
Lancement saison 2023 : Contact : Daniel VILLANON -07 88 36 63 74	

■ LUTTE CONTRE LES FRELONS

(LUCPFA) L'assemblée Générale de l'association se tiendra le **samedi 18 février** dès 10h00 à la salle des associations (route de Landujan) la remise des pièges et des appâts se fera à la suite de cette AG aux adhérents à jour de leur côtisation annuelle (2€).



■ **TARTY PARTY :** organisé par l'OGEC de l'Ecole Saint Joseph, Samedi 11 mars à 19h30. Réservations : 06 74 77 33 50 ou 06 75 90 92 41.

■ CLUB DES LOISIRS :

Afin d'effectuer la reprise des activités programmées sur l'Agenda Club 2023 , dans de bonnes conditions, le Conseil d'administration ne pouvant se réunir avant le lundi 30 janvier, le délai nécessaire pour l'organisation du gaisavoir du 15/02 et de la rencontre-Tarot du 22/02 se trouvait encore réduit, à notre désavantage.

Après concertation avec Annick, vice-présidente, nous avons choisi de ne garder que l'activité nécessitant le moins d'organisation, ce qui nous permet, en même temps, de gagner une semaine . Pour être aussi dans les délais, Françoise a divulgué l'information par mails pour les uns, par annonce O.F. du 24/01 pour les autres.

Remarque : A juste titre, quelques personnes nous ont fait part d'« incohérences » dans l'intitulé des annonces O.F. À savoir : pour qu'une annonce soit prise en compte, quel qu'en soit le texte, il faut cocher, obligatoirement, des cases spécifiques. Or il s'avère qu'il n'y en a pas forcément pour le thème demandé ou alors il faut le classer dans une catégorie similaire ou approximative. En définitif, Infocale le classe dans ce qu'il lui semble le plus approprié...

A noter : - **Gai-Savoir en février :** à St Gondran le vendredi 3 – à Landujan le vendredi 10 – à St Uniac le mardi 21. Prévoir : Goûter amélioré « **Fête du Printemps** » mardi-club du 14/03 à 16 heures.

Rappel : Proposé et organisé par GEMOUV et CITRUS Organisation : **Spectacle Cabaret** Lundi 3 Avril à PACE salle Le Ponant à 15 heures, tarif : 26€ - Inscriptions : le plus tôt possible - dernier délai 10 février sans garantie.



COMMERCES ET SERVICES

À LA TABLE D'ISA ! Spécialités du mardi sur place ou à emporter : **Mardi 14 : choucroute de la mer - Mardi 21 : cassoulet - mardi 28 : langue de bœuf - mardi 31 : potée - Mardi 7/3 tartiflette salade - Mardi 14 /3 : choucroute de la mer.**

La **Table d'Isa** vous accueillera le mardi 14 février au soir à l'occasion de la Saint Valentin.

Dimanche 5 mars ! C'est la fête des grands-mères : pourquoi ne pas inviter mamie au restaurant ou lui offrir une carte cadeau pour un repas semaine ou un repas weekend.

- Galette saucisse le dimanche soir de 17h30 à 20h00.

MAIRIE

3 rue de la Mairie - IRODOUËR
TEL : 02 99 39 81 56 / FAX : 02 99 39 86 84
secretariat@mairie-irodouer.fr
www.mairie-irodouer.fr

Lundi : 8h à 12h15 - 14h à 17h
 Mardi : 8h à 12h15 - FERMÉ
 Mercredi : 9h15 à 12h15 - 14h à 17h
 Jeudi : 8h à 12h15 - 14h à 17h
 Vendredi : 8h à 12h15 - 14h à 17h30
 Samedi : 9h15 à 12h (fermée en juillet et août)

- **Mickaël LE BOUQUIN (Maire)**
06 61 35 37 16 / mickael.lebouquin@mairie-irodouer.fr
- **Thomas LE MONS (1^{er} adjoint/Enfance)**
06 19 23 77 69 / thomas.lemons@mairie-irodouer.fr
- **Charlotte FAILLÉ (2^{ème} adjointe/voirie/bâtiment)**
06 62 17 41 33 / charlotte.faille@mairie-irodouer.fr
- **Bruno CARTIER (3^{ème} adjoint/finances, citoyens, chemins ruraux)**
06 78 52 23 34 / bruno.cartier@mairie-irodouer.fr
- **Marie CARESMEL (4^{ème} adjointe/commerces/services/artisanat)**
06 60 42 01 01 / marie.caresmel@mairie-irodouer.fr
- **Fabrice BIZETTE (5^{ème} adjoint) /culture, Associations sportives et culturelles/communication/**
06 08 48 25 27 / fabrice.bizette@mairie-irodouer.fr

Permanence élus
06 25 94 57 16

AGENCE POSTALE

02 99 39 81 05
 Mardi : 14h à 17h / Mercredi : 9h à 12h
 Jeudi : 8h30 à 11h30 / Vendredi : 14h à 17h / Samedi : 9h à 12h

CONTACTS UTILES POUR LA PAROISSE

Messes : 3^{ème} Dimanche du mois à 09h30
 M. DEMAURE Joseph 02 99 39 80 87
 Paroisse ST ELOI à Montauban / 02 99 06 61 72 /
 paroissestelo@yahoo.fr

PHARMACIES DE GARDE

4-5 / LEGOFF/MONTFORT/02.99.09.00.41
 11-12/GENDRIN/IFFENDIC/02.99.09.70.29
 18-19/ROUAULT/MONTAUBAN/02.99.06.53.94.
 25-26/MONTAUDOIN/ST MEEN/02.99.09.61.22.
 4/5 MARS /CARIOU/BRETEIL/02.99.06.01.62.

NUMÉROS D'URGENCE

02 99 28 43 21 HOPITAL PONTCHAILLOU
 02 41 28 21 21 CENTRE ANTI-POISON
 15 SAMU . 17 POLICE . 18 POMPIERS
 112 APPEL D'UN PORTABLE
 114 APPEL URGENCE POUR MALENTENDANT
 119 ENFANCE MAL TRAITÉE
 02 99 45 45 61 GENDARMERIE HÉDÉ
 3919 FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE
 3020 NON AU HARCELEMENT

DÉFRIBILATEURS :

- SALLE DES SPORTS (RUE DU STADE),
- SALLE MULTIFONCTIONS
- PLACE DE LA PHARMACIE

PERMANENCES : ESPACE FRANCE

SERVICES - 22 rue de Gaël ST MÉEN. 02 99 09 44 56
espace.franceservices@stmeen-montauban.fr

Lundi : 8h à 12h30 / Mardi : 8h à 12h30 - 13h30 17h
 Mercredi : 8h30 à 18h / Jeudi : 8h à 12h30 - 13h30 17h-
 Vendredi : 8h à 12h30 - 13h30 17h /Dernier samedi du
 mois de 10h à 13h

CAF Mercredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 sur
 RV au 02 99 53 97 85

CPAM Tous les vendredis sur RV de 9h à 12h30 et de
 14h à 16h. Fermé pendant les vacances scolaires

CONSEIL RENOV'ENERGIE Vendredi 2^{ème} et
 4^{ème} du mois : 10/2 et 10/3 sur RV de 14h à 17h00 /
 0800 725 635

ADIL 35 (Information sur le logement) Jeudi 09/02 et
 09/03 de 14h à 16h30 / ADIL 35 : 02 99 78 27 27 sur
 RV 06 02 57 76 35 - adil35@wanadoo.fr

MISSION LOCALE (WE KER) Informer et accompa-
 gner les projets des jeunes / Mercredi et Vendredi sur
 RV à St Méen au 06 10 89 29 79.

CDAS rencontrer une assistante sociale : uniquement
 sur RV, bénéficiaire du RSA - 9 rue des Cailleuls.
 Mme LE PARC au 02 22 93 63 81.

ARCHITECTE CONSEIL en attente des dates 2023
 14h/16h au 02 99 06 42 55 sur RV .

CLIC Mardi 10, 24 de 14h à 17h sur RV 02 99 06 32 45

EUREKA EMPLOI SERVICES : (Insertion des
 demandeurs d'emploi) permanence au PAE de Monta-
 uban de Bretagne le lundi matin 8h30-12h et le Vendredi
 après-midi 13h30-16h30 sur RV au 02 99 06 34 68

CDIFF 35 (Centre d'information sur les droits des femmes et des
 familles) Jeudi de 9h30 à 12h / Communauté de Com-
 munes - 46, rue de St malo à Montauban /02 99 30 80
 89 sur RV.

UDAF 35 Mardi de 13h30 à 16h30 / 02 99 09 44 56

CDAD (Centre Départemental de l'Accès au Droit)
 02 99 09 44 56

- **Rencontrer un notaire** : mercredi en attente date 2023
 de 16h à 18h sur RV au 02 99 09 44 56.

- **Rencontrer un avocat** : mardi en attente date 2023 de
 14h à 16h sur RV au 02 99 09 44 56.

- **Conciliateur de justice** : jeudi 09/02-9/03 sur RV au
 02 99 09 44 56.

TAD (Service Transport à la Demande) Manoir de la
 ville Cotterel / 45 rue de St Malo à Montauban /
 02 99 06 54 92

Consultations PMI Maison de l'enfance d'Irodouër /
 mardi après-midi en attente date 2023 sur RV /
 02 22 93 64 03.

Permanence pesées PMI Maison de l'enfance
 d'Irodouër, jeudi matin en attente date 2023 sur RV /
 02 22 93 64 03.

Conseillère départementale 02 99 02 35 17

PAE D'IRODOUER : le PAE est ouvert le mercredi
 matin - rendez-vous obligatoire : 02 99 06 53 22. Pour
 rencontrer une conseillère à Irodouër, sur RV
 au **06 10 89 29 79**.

DECHETTERIE, COLLECTE DECHETS, TRI

SMICTOM VALCO BREIZH -Lieu dit «La lande» TINTENIAC
02 99 68 03 15 / contact@valcobreizh.fr - www.valcobreizh.fr.
 La collecte des ordures ménagères et la collecte du tri sélectif (bacs
 jaunes) est assurée par le SMICTOM. Veuillez présenter votre bac la veille
 au soir avant 19h. **Décalage d'un jour à partir du férié** et ce jusqu'au
 samedi. Merci de respecter les jours de collecte des ordures ménagères.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES :

Mardis : 7 -14-21-28

COLLECTE DU TRI SÉLECTIF : le vendredi
semaine impaire : Vendredi 3-17/2 - 3/3.